

ANIMATION SOCIO-ÉDUCATIVE, CULTURELLE ET/OU SPORTIVE -
MENTION « DIRECTION DE STRUCTURE ET DE PROJET »

Sous réserve d'habilitation
de la DRAJES AURA

DATES

du 18/11/2025 au 26/10/2027
25 mois.

LIEU

À Pont-de-claix (38)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Entre 8 et 20 participants

FIN DES INSCRIPTIONS

avant le 4/10/2025

DURÉE**formation en alternance**

1228 heures :
728h aux CEMEA
500h minimum en structure
professionnelle.
1 semaine de formation par mois
environ.

**SUR LES 2 DERNIÈRES
PROMOTIONS :**

92% de réussite aux examens
100 % de satisfaction

CONTACTS

CEMEA Rhône-Alpes
3 Cours Saint-André
38 800 -Pont-de-Claix

Cécile DOUBET / Valisoa RAJERISON

04 76 26 85 40

secretariat@cemearhonealpes.org

HORAIRES

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
du lundi au vendredi

LE DESJEPS

Le Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport est un diplôme de niveau 6, qui vise à former des dirigeant.e.s de structure.

N° RNCP : 39931

OBJECTIFS

Cette formation vise à former des professionnels capable de :

- **Concevoir et diriger** la mise en oeuvre du projet de développement pluriannuel d'une structure agissant dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive
- **Assurer en autonomie** et, le cas, échéant, en lien avec les services dédiés, la gestion d'une structure dans ses différentes dimensions (RH, gestion financière...) dans le respect des règles de gouvernance, de l'organisation de la structure et des réglementations en vigueur
- **En lien avec ses instances de gouvernance**, définir les orientations stratégiques de la structure en s'appuyant sur un diagnostic et une analyse stratégique
- **Promouvoir les activités et les orientations** stratégiques de la structure auprès de ses partenaires,

CONTENU DE LA FORMATION

La formation s'organise en 4 blocs de compétences (BC):

BC1 : Construire, avec les instances de gouvernance, la stratégie de développement d'une structure dans le domaine de l'animation socio éducative, culturelle et/ou sportive

BC2 : Concevoir et diriger un projet de développement d'une structure dans le domaine de l'animation socioéducative, culturelle et/ou sportive

BC3 : Manager l'équipe et gérer les ressources humaines et la démarche « Qualité, sécurité, santé au travail et Environnement » d'une structure dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive

BC4 : Assurer la gestion financière, matérielle et administrative d'une structure dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive

EMPLOIS VISÉS

Le titulaire du DESJEPS peut exercer les métiers de directeur ou de directrice de structure, chef ou cheffe de projet, directeur ou directrice d'équipement, délégué-e régional-e, délégué-e départemental-e, responsable de secteur, directeur ou directrice de service dans des structures publiques ou privées agissant dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et / ou sportive.



PRÉ-REQUIS

Conformément à la réglementation, les exigences préalables requises pour accéder à la formation sont :

- Être titulaire d'un diplôme de secourisme.

Et soit :

- Être titulaire d'un diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation ou de diplômes équivalent.
- Être titulaire du DEJEPS spécialité animation socio-éducative ou culturelle.
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 5 dans le champ de l'animation, enregistré au répertoire national des certifications professionnelles.
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 6, enregistré au répertoire national des certifications professionnelles.
- Justifier de 36 mois d'activités professionnelles ou bénévoles, soit 2 400 heures minimum.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez notre référente handicap :

Chloé MAGNIN :  c.magnin@cemearhonealpes.org

FINANCEMENT

- Plan de formation de l'employeur ;
- Compte personnel de formation (CPF)
- Montant pris en charge par l'OPCO de l'entreprise d'accueil ;
- Prise en charge totale dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ;
- Financement personnel.
- Tarif public et collectivité** : 10 192 €
- Tarif OPCO** : Nous contacter €
- Tarif contrat d'apprentissage** : nous contacter

LES + DE LA FORMATION

- Un stage d'une semaine dans un pays de l'Union Européenne dans le cadre du dispositif Erasmus+.
- Une individualisation de la formation et un accompagnement personnalisé.
- Des visites de structures et des rencontres avec des dirigeant.e.s pour développer son réseau professionnel.
- Possibilité de formation en contrat d'apprentissage.
- Mise à disposition de la médiathèque interactive en ligne des CEMÉA avec + de 1500 contenus pédagogiques

MODALITÉ D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Le DESJEPS est délivré par la DRAJES, après validation des 4 épreuves (production d'un document écrit support à un entretien pour chaque BC) .

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Pour s'inscrire, déposez un dossier d'inscription complet auprès des CEMÉA Rhône-Alpes **avant le 04/10/25**.

Demander le dossier d'inscription par mail à : accueil@cemearhonealpes.org

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques
- Analyse de pratiques
- Analyse de ressources documentaires
- Analyse de son parcours de formation
- Travail collaboratif

Conditions Générales de Vente : <https://cemea-formation.com/CGV/>

